

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 29/01/2024

Objet : Convention de mise à disposition de la licence IV de débit de boissons

Numéro : I-2024/02

SEANCE du 05 février 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE et le cinq février à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BASCANS Pascale, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Absents excusés : DOTTO Christian, PAROLIN Vanessa, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a acheté une licence IV de débit de boissons suite à sa mise en liquidation judiciaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame [redacted] propriétaire du café [redacted] a fait la demande de louer la licence IV de débit de boissons. Madame [redacted] a suivi la formation et possède le permis d'exploiter un débit de boissons.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition de Madame [redacted] la licence IV de débit de boissons moyennant une redevance mensuelle de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- Accepte de mettre à disposition la licence IV de débit de boissons à Madame [redacted] moyennant une redevance mensuelle de 100 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 05/02/2024
Le Maire A. DELSOL



Le secrétaire de séance

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/02/2024

Application agréée E-legalite.com